Nations Unies A/58/812

Assemblée générale

Distr. générale
25 mai 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 22 de l'ordre du jour
Assistance à la lutte antimines

Lettre datée du 24 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, du 26 au 28 avril 2004, un atelier sur la technologie et la coopération pour l'élimination humanitaire des mines et des munitions non explosées s'est tenu à Kunming, province du Yunnan, en Chine, sous le parrainage du Département du désarmement et de la limitation des armes (Ministère chinois des affaires étrangères), du réseau australien de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et de l'Association chinoise pour la limitation des armes et le désarmement.

L'atelier a réuni des fonctionnaires et des experts en déminage des pays d'Asie affectés par les mines et des pays qui aident à la lutte antimines ainsi que des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales qu'intéressent ces questions. Il a facilité l'examen constructif de la technologie et des expériences du déminage.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le résumé établi par les Présidents de l'atelier, qui lui est joint, comme document de l'Assemblée générale au titre du point 22 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur, Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Wang **Guanguya**

04-36360 (F) 010604 020604

Annexe à la lettre datée du 24 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Atelier sur la technologie et la coopération pour l'élimination humanitaire des mines et des munitions non explosées

Résumé des Présidents
(Kunming, Chine, 27 avril 2004)

Un atelier sur la technologie et la coopération pour l'élimination humanitaire des mines et des munitions non explosées s'est tenu du 26 au 28 avril 2004 à Kunming, province du Yunnan. Cette réunion internationale historique était la première sur ce sujet à se tenir en Chine.

La réunion a été coparrainée par le Département du désarmement et de la limitation des armes (Ministère chinois des affaires étrangères), par le réseau australien de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et par l'Association chinoise pour la limitation des armes et le désarmement. Elle a été coprésidé par M. Fu Cong, Directeur général adjoint du Département du désarmement et de la limitation des armes (Ministère chinois des affaires étrangères) et par M. David Johnson du réseau australien de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres.

Les délégués savaient que les mines terrestres et les minutions non explosées affectent encore 82 pays du monde et tuent ou blessent plus de 15 000 personnes par an. Ces mines, autrefois d'un emploi fréquent dans la région d'Asie, sont, pour les populations et les collectivités des pays affectés un héritage écrasant et qui explique pour beaucoup la pauvreté qui les accable.

L'atelier a réuni des fonctionnaires et des experts en déminage des pays d'Asie affectés par les mines et des pays qui aident à la lutte antimines ainsi que des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales qu'intéressent ces questions.

Outre la Chine, pays hôte, huit pays affectés par les mines ont assisté à la réunion : l'Afghanistan, le Cambodge, l'Érythrée, le Myanmar, Sri Lanka, le Tadjikistan, la Thaïlande et le Viet Nam – ainsi que cinq pays sans mines qui aident traditionnellement la lutte antimines : l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et la Suisse.

Huit organisations internationales ou non gouvernementales qui participent au déminage et à la lutte antimines ont assisté à l'atelier : le réseau australien de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG), l'Association chinoise pour la limitation des armes et le désarmement (ACLAD), Handicap International – Belgique (HI-B), la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, le Mine Advisory (MAG), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Service de lutte antimines de l'ONU (SLAM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

À la cérémonie d'ouverture, des déclarations ont été faites par M. Tondrub Wangbum, Gouverneur adjoint de la province du Yunnan, par l'Ambassadeur

Li Dayou, Président de l'ACLAD, par M. Liu Jieyi, Directeur général du Département du désarmement et de la limitation des armes (Ministère chinois des affaires étrangères), et par M. David Johnson du réseau australien de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres. Tous ont reconnu qu'il fallait s'occuper de la crise humanitaire persistante causée par ces mines et par les minutions non explosées.

La Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres est axée sur les conséquences humanitaires de l'emploi des mines antipersonnel : déminage pour en délivrer la population, assistance aux victimes et aux survivants, destruction des stocks pour les mettre hors d'état de nuire, et signature par tous les pays de la Convention sur l'interdiction des mines.

Face au ressort, au courage et aux efforts des survivants des mines terrestres – souvent membres les plus pauvres de la population des pays affectés – les participants à l'atelier se doivent de déployer des efforts et une créativité comparables.

Le Canada et la Thaïlande ont coprésidé une séance consacrée à des exposés sur les technologies et les expériences du déminage au Cambodge, en Chine, au Laos, à Sri Lanka, au Tadjikistan et au Viet Nam. Les pays de la région ont souligné l'importance de la coordination, des levés et de la planification face aux complexités de la lutte antimines. Ces exposés ont souligné la grande diversité des munitions et des environnements rencontrés lors du déminage.

Le Cambodge et la Suisse ont coprésidé une séance sur les méthodologies et la formation en matière de déminage.

Alliés aux programmes électroniques et canins, les moyens mécaniques servent à :

1) Défricher sans danger avant le déminage manuel;

2) Accélérer la réduction du périmètre;

3) Vérifier que les zones présumées sans mines le sont;

4) Faire un contrôle de qualité des terrains déminés manuellement;

5) Servir dans certains cas d'outil de déminage de base.

Dans la planification et le financement des programmes de lutte antimines, les responsables doivent veiller à choisir des moyens mécaniques écologiquement appropriés et économiques. Pour l'emploi de ces moyens dans chaque pays, il faudrait énoncer les critères applicables et quantifier les résultats pertinents.

La Chine a présenté une étude de cas détaillée sur son programme d'assistance au déminage en Érythrée dont un représentant a décrit la situation quant aux mines terrestres et aux munitions non explosées ainsi que la contribution positive de la Chine à cet égard.

La France et Sri Lanka ont coprésidé une séance sur les perspectives de coopération avec les collectivités affectées par les mines. Des exposés suivis d'échanges fructueux, ont été faits par le SLAM sur les Normes internationales de la lutte antimines et par la Chine sur ses normes de déminage. On a fait valoir que la liaison avec les collectivités est un système à deux sens qui rapproche, pour leur

avantage mutuel, celles qu'affectent les mines et les responsables de la lutte antimines.

L'Australie et la Chine ont coprésidé la séance consacrée à la collaboration internationale à la lutte antimines en Asie. Des perspectives sur la fourniture de ressources à cet égard ont été données par l'Australie, le Canada, la Chine, les États-Unis, la France, la Suisse et le Viet Nam.

On a parlé de la question du déminage des villages en notant que les avantages des faibles coûts et de la fixation locale des priorités doivent être accompagnés par la qualité et la sûreté des opérations en cause. Le fait que ce déminage n'est pas terminé montre bien l'ampleur de la tâche encore à accomplir et à quel point les villageois ont dû patienter.

Après les deux jours d'exposés et de débats techniques, les délégués ont examiné avec intérêt une exposition sur la technologie et le matériel de déminage chinois.

Les coprésidents de l'atelier ont dégagé les grands thèmes généraux suivants :

– Les participants ont estimé que l'élimination des mines et des munitions non explosées ainsi que l'assistance aux victimes étaient des éléments clefs des préoccupations humanitaires dans les pays affectés. Les donateurs internationaux doivent tenir compte des besoins particuliers des différents pays et de leurs conditions spécifiques.

– On a décrit une vaste gamme de technologies de déminage, tant mécaniques qu'explosives et manuelles.

– On a unanimement reconnu qu'il fallait accroître l'efficacité des opérations d'élimination des mines et des munitions non explosées, s'attachant à l'entreprendre au plus vite, tout en maintenant un contrôle de qualité suffisant. Les participants veulent étudier les moyens de renforcer la coopération entre les différents intéressés à la lutte antimines afin de tirer parti des différentes aptitudes, compétences et ressources des divers pays et organismes.

– Beaucoup ont dit que le déminage devrait faire partie de programmes systématiques de lutte antimines (initiation aux dangers des mines, assistance aux victimes et reconstruction des collectivités, développement des capacités locales) et souligné l'urgence de renforcer les efforts internationaux à cet égard et de veiller à ce que les projets en cours contribuent aux buts du développement. Afin d'être réalistes et pragmatiques, ces programmes doivent être menés en liaison avec les collectivités pour que la lutte antimines corresponde à leurs besoins et aux conditions locales.

L'atelier a noté que d'autres réunions et actions de coopération pourront avoir lieu pour renforcer la confiance et améliorer les méthodes de lutte antimines.

En particulier, la réunion :

1. Encourage le resserrement de la coopération régionale entre les pays de la région d'Asie, et les organisations internationales et non gouvernementales sur les questions communes telles que les aspects techniques, les méthodes d'opération et la mise au point de normes. À cet égard, on encourage les échanges techniques entre pays pour qu'ils comparent concrètement leurs travaux.

2. Encourage les pays à examiner comment des projets de coopération multipartites pourraient être entrepris.

3. Encourage la participation et les apports de tous les pays intéressés au processus de révision des Normes internationales de l'action antimines.

4. Continue d'encourager les pays non signataires à assister aux réunions des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines pour promouvoir des dialogues continus.

L'atelier de Kunming a facilité l'examen constructif des technologies et des expériences du déminage. Les délégués ont apprécié l'hospitalité chinoise et l'ambiance cordiale de l'atelier, où de nombreux échanges de vues ont eu lieu.

L'accord s'est fait pour que les actes de l'atelier soient partagés avec toutes les parties intéressées. Nous attendons avec intérêt les réunions et la collaboration futures.